
NE PAS AJOUTER L'AUSTÉRITÉ À LA CRISE AGRICOLE

Des économies budgétaires impactant directement le revenu des familles paysannes

En cette fin d'une année 2026 calamiteuse, marquée par une sécheresse immémoriale et une crise vitivinicole sans précédent, les propositions d'économies dans le budget agricole 2027 de la Confédération nous interrogent quant à la sereine lucidité qui doit faire défaut à nos autorités dans l'administration diligente de leurs finances. La réduction des moyens financiers à disposition de l'agriculture en 2027 ne fera qu'aggraver une situation économique très difficile de la plupart des exploitations agricoles. Hormis les chutes de rendements, ces dernières sont en effet confrontées à une hausse massive des agents de production essentiels comme les carburants, les engrais ou les fourrages.

Une austérité financière revancharde, malvenue et mal ciblée

À l'aube de la prochaine réforme de la politique agricole PA 2030+, notre Gouvernement fédéral, au mépris de décisions contraires du Parlement, s'évertue à en diminuer sans relâche les ressources financières, que ce soit dans la planification financière ou dans les budgets annuels, tout en reconnaissant paradoxalement la nécessité de disposer de réels moyens supplémentaires pour la recherche agronomique, la sélection végétale, ou le soutien aux investissements ruraux, par exemple. Principale cible, les budgets destinés aux paiements directs qui sont alloués aux exploitations agricoles pour la rétribution de leurs prestations en faveur de l'environnement et de la société. Ceux-là mêmes qui sont de nature à éponger les pertes de revenus récurrentes dues à l'impossibilité de couvrir les coûts de production avec les prix du marché de la plupart des produits agricoles.

Pour une politique financière raisonnable, garante de notre souveraineté alimentaire

Le mandat constitutionnel confié à l'agriculture nécessite l'allocation stable de ressources financières qui soient à la hauteur des défis qu'elle doit relever dans les trois dimensions du développement durable, économique, écologique et sociale. La garantie de la sécurité alimentaire en faveur de notre population, tout comme la préservation de l'environnement et d'entreprises agricoles viables dans le territoire rural, constitue une assurance-vie pour l'ensemble de notre société. L'heure n'est pas venue d'en réduire les « primes », ni d'affaiblir encore plus ceux qui assurent la base de notre alimentation.

Des coupes inopportunes aux conséquences économiques désastreuses

La diminution des paiements directs de 84,5 millions de francs sur un seul exercice n'est pas soutenable, car elle représente un manque à gagner affectant directement le revenu des familles paysannes (CHF 1'850.-/expl. en moyenne), dans le même temps où la Confédération leur propose de s'endetter davantage à hauteur de 54 millions de francs avec des prêts remboursables pour faire face aux pertes dues à la sécheresse. De même, alors que les marchés des principales branches de production sont très difficiles (vins, céréales, porcs, sucre, lait), le soutien à la promotion de la qualité et des ventes est amputé de 8,3 millions de francs, soit près de 12% de ce poste budgétaire. Enfin, bien qu'un besoin complémentaire de financement des investissements ruraux soit identifié et reconnu pour faire face aux nécessaires adaptations à moyen terme des entreprises agricoles à leur environnement (changement climatique, demande des consommateurs, bien-être animal, etc.), l'enveloppe dédiée aux améliorations structurelles devrait plutôt être augmentée de près de 10 millions de francs, au lieu d'un coup de rabot de 3 millions.